

vendredi 12 novembre 2010

  
ouestfrance-enligne.comJournal Ouest-France du **vendredi 12 novembre 2010**Edition : **Nantes Nord** - Rubriques :[Imprimer](#)

## Bernard Moisière veut choisir les entreprises

Deux question à...

**Bernard Moisière**, Chef d'entreprise et premier adjoint de la commune de Cordemais, président de la communauté de communes de **Coeur d'estuaire**. C'est lui qui est à l'origine du projet de zone d'activités consacrée à l'écoconstruction.

Au moment où les collectivités font des efforts pour attirer les entreprises votre démarche d'accueil semble très sélective. La méthode comporte des risques ?

Sans doute, mais c'est aussi un choix. Nous posons des contraintes aux entreprises mais en retour elles auront la certitude et la garantie d'une grande visibilité et d'une image professionnelle forte. C'est à ce prix que nous apportons une valeur ajoutée qualitative au site. Les entreprises de l'écoconstruction sont pour la plupart relativement récentes et ont une représentation géographique très éclatée. L'idée de les réunir sur des terrains aménagés de façon exemplaire séduit et devrait considérablement élargir leur champ et leur potentiel. Nous ne sommes d'ailleurs pas vraiment inquiets. En amont du montage du projet, nous avons directement contacté par courrier plus de 1 500 entreprises sélectionnées en France et aux frontières, répondant à nos critères. À partir des réponses obtenues, nous avons constitué un fichier d'environ 80 entreprises qui se sont déclarées intéressées par le projet. Cela demande maintenant à être confirmé mais c'est dans ce vivier que nous trouverons nos premières implantations. À terme nous espérons pouvoir accueillir jusqu'à 200 entreprises, depuis la construction de maison en passant par la récupération des eaux de pluie ou la production d'électricité photovoltaïque. Il faudra entre quatre et six ans pour achever ce projet.

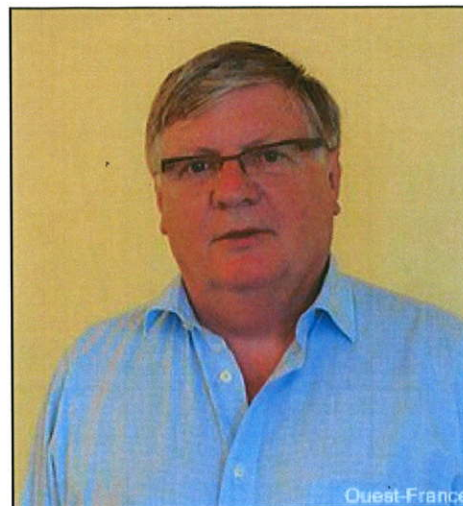
Quelles sont vos entreprises « cibles » ?

Il s'agit généralement d'entreprises émergentes actuellement en pépinières, dans des ateliers relais ou dans des locaux provisoires, mais aussi de sociétés déjà installées, souhaitant par exemple ouvrir une antenne pour l'ouest. La commercialisation va commencer réellement au cours de l'année 2011.

Nous avons nous-même fait de gros efforts pour faire du site lui-même un espace écologique. Les voies ont été simplifiées à l'extrême, avec un minimum de bétonnage et un éclairage économe. Nous avons également prévu l'installation de près de 100 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les deux sites de la Folaine et du Bois de la Noue. La première Zac accueillera les entreprises de production tandis que la seconde sera davantage orientée vers

les services.

Camille GUILLEMOIS.



Bernard Moisière, président de la communauté de communes de coeur d'estuaire.